

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 31 octobre 2017

## Communiqué de presse

Le code de l'énergie, en particulier les articles R 671-1 à R 671-13 et R 221-1 à R 221-30, prévoit que les **prix des produits pétroliers et du gaz** sont révisés chaque mois en fonction notamment de l'évolution des cours et de la parité monétaire euro/dollar constatée lors du mois précédent.

En octobre 2017, ces évolutions ont été caractérisées par :

- une hausse du cours moyen du pétrole brut Brent (+2,57 %) qui passe à 56,52 dollars/baril,
- une baisse des cotations de l'essence (-7,22%) et des cotations du gazole (-1,78 %),
- une hausse des cours du butane (+5,13 %) en raison des facteurs climatiques en Europe,
- une baisse de la parité euro/dollar (-1,41%).

Les prix maxima à compter du **1<sup>er</sup> novembre 2017 à zéro heure** sont les suivants :

1°/ Pour les carburants routiers :

- Supercarburant sans plomb : 1,36 €/l soit - 4 cts/l par rapport à octobre 2017 (1,40 €/l),
- Gazole routier : 1,17 €/l soit +2 cts/l par rapport à octobre 2017 (1,15 €/l).

2°/ Pour la bouteille de gaz de pétrole liquéfié de 12,5 kg, le prix maximum est fixé à 23,37 €, soit une hausse de 69 cts par rapport au mois d'octobre 2017.

Pour rappel, les évolutions récentes des prix des produits pétroliers sont les suivantes :

	<b>1 mois (septembre/octobre)</b>	<b>3 mois (juillet-octobre)</b>	<b>6 mois (avril-octobre)</b>
Supercarburant sans-plomb	+6,87 %	+4,48 %	+2,94 %
Gazole routier	+6,48 %	+6,48 %	-0,86 %
Gaz	+5,34 %	+9,25 %	+5,59 %

A titre de comparaison, en France métropolitaine, le prix moyen qui a été constaté en octobre 2017 est de 1,35 €/l pour le supercarburant sans plomb et de 1,24 €/l pour le gazole routier.

**Contacts réservés aux médias :**

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42  
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr  
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –  
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

*L'Etat en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
sur Facebook : @prefet.martinique  
sur Twitter : @prefet972